

Solidaires 37

Trimestriel des syndicats

Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 43 février/mars 2015

Union
syndicale
Solidaires

A l'occasion du **8 mars 2014**, SOLIDAIRES 37 était verbalisé pour avoir eu l'outrecuidance de manifester, avec d'autres organisations (dont le PS !), dans les rues de Tours sur 200m de voies du tramway. A la suite de la contre-manifestation contre le "jour de colère" de l'ultra-droite, toujours à Tours, **le 6 avril 2014**, son délégué départemental était convoqué par le chef de la sûreté et menacé de 3 mois de prison et de 7500 euros d'amende pour "manifestation non déclarée". Pourtant, 17 organisations appelaient à ce rassemblement (dont le PS !). Notons que, depuis 1981, les ""manifestations non déclarées" à Tours, comme dans d'autres villes, sont acceptées par les autorités.

Le 23 avril 2014, c'est l'ex-secrétaire départemental de SUD-PTT 37 qui passait en procès suite à un tract jugé injurieux par le directeur de La Poste: la plainte rejetée par le tribunal, il a fait appel et le militant a été convoqué devant la cour d'appel d'Orléans **le mardi 3 février 2015**.

Le mardi 16 décembre 2014, ce militant était encore convoqué au tribunal correctionnel de Tours pour une mise en examen à la suite d'un autre tract reprochant à la directrice de la Poste d'Amboise ses entraves au droit syndical !

Le 28 novembre 2014, c'est le délégué départemental de SOLIDAIRES qui est poursuivi par le maire PS (Roiron) de Langeais, pour répondre d'un collage dans cette ville. Une amende de 121 euros vient de lui être infligée. C'est une « première »! Nous constatons aussi que les autres auteurs "d'affichages sauvages" sur la même période et les mêmes lieux (ex : la fédération de chasseurs) n'ont pas été inquiétés. Il reste à prouver que la municipalité de Langeais respecte la loi en matière d'implantation des panneaux de libre expression...

Ce même camarade était convoqué **le jeudi 18 décembre 2014** devant le juge de proximité pour lui intimer un "rappel à la loi" concernant la manifestation "non déclarée" du 6 avril 2014. Il ne se rendra pas à cette convocation. Il reçoit une seconde convocation pour le 7 janvier 2015 et une troisième, toujours pour la même affaire, par le chef de la sûreté cette fois-ci, le 12 février 2015 ! De plus, il a été convoqué aussi au commissariat le **4 février 2015** pour "défaut de mention légale" sur le site de SUD-PTT 36-37 (délit passible de 1 an de prison et 15 000 euros d'amende).

L'acharnement judiciaire contre notre organisation syndicale est absolument inédit.



Il fait, en grande partie, suite à la volonté de l'ancien maire PS de Tours (Jean Germain) de tenter d'interdire les manifestations en centre ville pour cause de tramway...

Notons que le directeur de La Poste qui traîne, en vain les syndicalistes de SUD-PTT devant le tribunal a soutenu Jean Germain pendant sa campagne municipale.

Il a, par ailleurs, poursuivi 3 militants de ce syndicat cet automne devant des conseils de discipline pour tenter de les virer ou de lourdement les sanctionner.

Dans l'Est républicain, daté du 23 novembre 2007, François Hollande, portait un certain nombre de jugements sur le mouvement syndical. « *En revanche, le syndicat que nous devons combattre, c'est SUD, le syndicat qui ne cherche que la lutte, en lien avec la LCR* ».

Ces déclarations sont suivies d'effet en Indre et Loire. Depuis 2012, alors que le PS possède tous les pouvoirs, notre organisation syndicale a été la cible de répressions inédites et constantes, directement ou indirectement, de la part de plusieurs de ses principaux responsables politiques. **Plutôt que de décréter une "amnistie sociale", le PS a clairement choisi son camp : celui de la répression du syndicalisme de lutte ! Pour rendre service aux patrons une fois de plus ?**

SOMMAIRE :

Page 2 : Tous en grève le 9 avril!

Page 3 : Sud nettoyage, loi Macron contre les femmes

Page 4 : Michelin, Hôpital d'Amboise, Ferme usine à Monts

Page 5 : SNCF, Marche Mondiale des femmes

Page 6 : les retraité-es se mobilisent

Page 7 : maltraitance à la poste

Page 8 : classes surchargées

Nous serons en grève le 9 avril !

CGT, FO et Solidaires appellent à une journée de grève nationale interprofessionnelle et de manifestations, le 9 avril.

- ♦. Ensemble, nous exprimerons ainsi notre refus de l'austérité, de la casse des services publics, des cadeaux aux patrons et actionnaires, de la détérioration de nos conditions de travail et de vie.
- ♦. Ensemble, nous exigerons un autre partage des richesses que nous produisons par notre travail et qui sont aujourd'hui confisquées par les capitalistes.

C'est nous qui faisons fonctionner la société !

Ce ne sont pas les patrons, les actionnaires, les politiciens professionnels ou les rentiers qui font vivre la société. Ce qui nous permet de vivre ensemble, de produire des biens utiles à tous et à toutes, de mettre en commun des services, de partager les connaissances, etc., c'est le travail de chacun et chacune.

L'organisation actuelle de la société rejette une partie d'entre nous vers le chômage et la précarité pour mieux faire pression sur toutes et tous et nous impose des conditions de travail toujours plus mauvaises (stress, dangers physiques, flexibilité, etc.). Mais puisque personne ne travaille pour nous, pourquoi déciderait-on pour nous ?

Les capitalistes ne servent à rien

L'an dernier, les 40 entreprises françaises les mieux cotées à la Bourse (le CAC 40) ont versé 56 milliards à leurs actionnaires. Uniquement pour ces 40 entreprises là, une poignée de personnes s'est réparti 56 milliards, quand on nous affirme que le chômage est inéluctable, qu'il faut travailler plus pour gagner moins, que les minimas sociaux, les pensions de retraite, le SMIC et nos salaires ne peuvent être augmentés.

Les capitalistes investissent (une partie de) leur argent dans les entreprises, nous dit-on ? Mais on oublie de nous dire que cet argent vient ... de notre seul travail ! Il est à nous ! Et on ne nous en reverse qu'une partie à travers notre salaire.

0,1% des profits des entreprises du CAC 40, c'est 10 maternités sauvées par an !

Organisons-nous pour le 9 avril et la suite !

La grève et les manifestations du 9 avril sont importantes. Montrons la force que nous représentons ! Dans les entreprises, dans les administrations, dans les villes, organisons-nous dans les semaines qui viennent pour discuter et établir nos cahiers revendicatifs.

La grève nationale du 9 avril doit aussi nous servir à faire pression sur celles et ceux qui prétendent nous diriger chaque jour : imposons des négociations, sur la base du rapport de forces que nous créerons le 9 avril.

La réussite, et les suites, de la grève nationale interprofessionnelle du 9 avril, c'est nous qui en décidons par ce que nous construirons ensemble, localement, à la base, d'ici le 9 avril !

À Tours, RDV à 10h 00 Place de la liberté!

Infos aux retraité-es Solidaires

Nous sommes 70 retraité-es syndiqué-es dans les syndicats de Solidaires 37 et nous participons à l'intersyndicale des retraité-es d'Indre et Loire. Afin de pouvoir vous transmettre les comptes rendus des réunions et tous les documents concernant les actions promues par l'intersyndicale, la commission des retraité-es de Solidaires 37 vous demande de transmettre votre adresse électronique



Sud Nettoyage: La vie au chantier

« Manutention ferroviaire et travaux connexes » et bien c'est le nom de notre convention collective nationale pour tout ce qui est nettoyage intérieur/extérieur des trains, du nettoyage des moteurs ainsi que les fosses et ateliers où sont réparés les trains.

Notre entrée dans le syndicalisme réel chez Solidaires date de près d'un an...il y en avait grand besoin pour mettre à jour certaines choses...

Croyez-moi ou non, mais quand on sent le soutien fort des collègues de travail et du syndicat...et bien on peut arriver à pas mal de résultats concrets.

Exemple : lors des dernières élections on a cassé la baraque environs **73 voix pour Solidaires sur un total d'environ 110 votants.**

C'est bizarre mais tout à coup vous devenez un interlocuteur crédible, votre parole trouve écho même parfois gênant...c'est fou...le pire c'est que ça marche.

Tous nos collègues sur le chantier s'en portent beaucoup mieux, savent qu'ils peuvent trouver appui réel et fort auprès de la section **Sudnettoyage37**, que notre façon d'aborder les difficultés avec notre direction se font de manière très pédagogique et de respect mutuel.

Enfin voilà chers amis, nous sommes heureux d'avoir intégré Solidaires... Nous notons une façon de penser, d'agir et de pousser à la réflexion nos militants qui se démarque complètement des syndicats traditionnels.

Continuons ce travail "



Loi Macron : une fois encore, les femmes seront les premières touchées



Dans la loi Macron , adoptée brillamment grâce au 49-3, plusieurs mesures touchent plus particulièrement les femmes.

Les « exceptions au repos dominical et en soirée ». Sachant que 70 à 80% des salarié-e-s du commerce sont des femmes, elles seront les premières concernées par le travail de nuit et dominical, qui nuit à toutes les sphères de la vie privée. En effet, travailler le dimanche et/ou de nuit implique une vie à contretemps et oblige à trouver des moyens de garde pour les parents isolés : des mères dans 9 cas sur 10.

« Le volontariat, un accord collectif, la négociation et la compensation pour les salariés sont le socle de

la réforme, dans le souci de l'intérêt des salariés, du dialogue social et de l'activité. » Autrement dit, les travailleur-se-s du dimanche l'auraient choisi. Mais a-t-on vraiment le choix quand on a un poste à temps partiel, dont, rappelons-le, 83% sont occupés par des femmes, quand on gagne un bas salaire, ce qui est le cas de 24% des femmes salariées, et quand on est sous le joug d'un contrat de subordination avec l'employeur?

Ensuite, ce projet de loi prévoit des visites médicales « moins nombreuses » et la possibilité de contourner la médecine du travail. Alors que le travail de nuit a des conséquences négatives sur la santé. Ce contournement de la médecine du travail rendra invisible les effets négatifs de la précarisation du travail. Cette médecine est par ailleurs l'une des dernières garanties d'accès à la santé pour les femmes plus précaires.

A cela s'ajoute une réforme des Prud'hommes et de l'Inspection du Travail, qui demeure les dernières garanties contre les abus des employeurs. Cet affaiblissement des protections sociales touchera principalement les emplois précaires et les moins rémunérés.

Dans le monde du travail, les femmes sont les plus exposées à la violence économique. Un tel démantèlement des droits sociaux va aggraver la condition de tou-t-es les travailleurs-ses, en commençant par les plus démunis-e-s. Les femmes sont donc en première ligne des conséquences sociales dramatiques d'une telle loi.

On se souvient des combats difficiles menés par la section SUD, à Michelin, en automne 2013 contre les licenciements boursiers.

Les syndicalistes, autour notamment d'Olivier Coutant, avaient mené la lutte au service des travailleurs et avec eux. Ce 22 janvier, se déroulaient les élections professionnelles sur le site de Joué les Tours. 380 salariés étaient appelés à voter.

Avec **59,21 %** des votes (225 voix) SUD confirme, de façon spectaculaire, sa première place dans l'entreprise. SUD progresse même ainsi de **plus de 17 points !**

La CGT se maintient à 24,73 % et FO et l'UNSA s'écroulent avec, respectivement 4,4 % et 2,3 % ne sont plus représentatifs. La CGC progresse à 9 %.

SUD obtient donc 5 postes de DP titulaires, la CGT 2 et la CGC 1.

Au CE, SUD obtient 3 titulaires, CGT 1, CGC 1.

Ce résultat confirme notre forte implantation sur le site de Michelin Joué les Tours et marque la confiance sans équivoque des salariés dans notre organisation syndicale.

(Pour info, les résultats en 2011 : SUD 41,96 %, CGT 24,71 %, UNSA 14,80 %, FO 10,42 %, CGC 5,28 %, CFTC 2,83 %)



Hôpital d'Amboise-Château Renault attention danger !

Prétextant un déficit et donc la nécessité de faire des économies, la direction du CH d'Amboise, en accord avec l'ARS (Agence régionale de santé), vient de décider la fermeture des laboratoires.

S'ils parviennent à leurs fins, inutile de se voiler la face: c'est l'avenir même de l'hôpital qui est en jeu. A quoi serviront à terme un service d'urgences et un bloc opératoire si les examens doivent être faites à 30 ou 40 km ?

LA RÉFORME DE L'HÔPITAL PUBLIC EST-ELLE DANGEREUSE ?



La maternité a déjà été fermée en 2003. Nous savons qu'au niveau national la perspective est de fermer plusieurs

centaines de petits hôpitaux de proximité. Pour cela, la technique employée est de leur couper les moyens pour exercer correctement, de leur faire une réputation d'établissements peu sûrs et dangereux, et le tour est joué. Ces deux facteurs faisant baisser inévitablement l'activité, on décrète leur inutilité.

Qui veut tuer son chien, l'accuse d'avoir la rage...

Et on donne une orientation gériatrique à ces hôpitaux de proximité, afin de les transformer en établissements longs séjours.

Et la fermeture d'un hôpital comme Amboise, signifierait le report de son activité en grande partie sur le privé (c'est l'objectif) et en petite partie sur les autres établissements publics, comme le CHU de Tours, mais sans moyens supplémentaires bien sûr.

Alors l'avenir est à la lutte, personnels, usagers, familles et population dans son ensemble. SUD avec sa section d'Amboise fera tout pour aller dans ce sens.

Non à la ferme usine à Monts!

Depuis la demande d'extension d'une ferme de Monts qui pourrait exploiter 890 bovins et 1200 caprins, la mobilisation prend de l'ampleur. Un collectif s'opposant à cette « ferme usine » s'est créé en fin d'année 2014.

Il s'oppose à cette concentration ahurissante d'animaux confinés et à ses conséquences prévisibles : Danger pour la santé publique et l'environnement, nuisances et épandage sur 7 communes, danger pour la qualité et ressource en eau, impact sur la qualité des produits, sur l'emploi (1 seul emploi créé et fermetures prévisibles de petites fermes), confinement et souffrance animale...

Après plusieurs manifestations et interpellations de la préfecture, le collectif a organisé une réunion publique de 300 personnes en présence du porte parole de la Confédération Paysanne, le 3 mars.

Une pétition en ligne a rassemblé plus de 15000 signatures en 3 semaines. D'autres initiatives sont en préparation. Solidaires est partie prenante du collectif qui s'élargit

Plus d'infos sur <http://pourdesfermes.pnyka.fr/>



Tous les services publics sont attaqués, la SNCF n'y échappe pas !

SUD Rail milite pour un mouvement interprofessionnel afin de faire cesser cette politique néfaste qui sert toujours plus la « finance » au détriment du « social » et qui conduit au chaos.

Faut-il attendre d'être entre les griffes du loup, comme ce fût longtemps le cas en Espagne ou en Grèce, au risque de ne plus s'en défaire, pour que nous agissions enfin ensemble ?

5500 cheminot(e)s, à l'appel de SUD-Rail, la CGT et FO ont rejoint 8500 gazier(e)s lors de la manifestation du 29 janvier à Paris. Le but du gouvernement et de la direction de la SNCF est de réduire la masse salariale et d'imposer le dumping social en privatisant ce qui est rentable (comme déjà fait à La Poste, à France Télécom, à EDF...).

La réforme ferroviaire ne résout en rien le problème de la dette, au contraire, celle-ci va continuer de croître d'un milliard et demi par an (elle était de 40 milliard en 2014) et sera supportée par les contribuables, les usager-ère-s et les cheminot(e)s.

Tous les décrets ne sont pas encore parus mais nos dirigeants s'en contrefichent et continuent leur campagne de destruction d'emplois (moins 2500 en 2014 et moins 1600 pour 2015 ; sans compter le personnel des CE et du CCE), destruction des Instances Représentatives du Personnel (DP, CE, CHSCT...).

De 1997 (création de RFF) à 2013 inclus, la SNCF a versé au total 39,88 milliards d'€ en péages à RFF, a supprimé près de 15 000 agents et gagné près de 30% de productivité par agent !

La réglementation SNCF (RH0077) conçue pour corriger les erreurs qui ont conduit aux catastrophes passées est purement et simplement remise à plat pour être remplacée par une Convention Collective Nationale au périmètre restreint, synonyme de dumping social dans l'unique but de satisfaire les profits au détriment de la sécurité ? Brétigny et Denguin n'auront malheureusement pas servi de leçons !

**Si pour nos dirigeant(e)s la sécurité
a un coût,
pour les cheminot(e)s la vie n'a pas
de prix !**



SUD-Rail revendique légitimement que cette CCN se base, à minima, sur les textes applicables aux 155000 cheminot(e)s et s'applique aux 3000 salarié(e)s du secteur ferroviaire privé ainsi qu'à tou(te)s les travailleur(se)s du rail (le transport ferroviaire de fret comme de voyageurs, la sécurité des circulations ferroviaires, le nettoyage, la prévention/sécurité dans les installations, la restauration, la maintenance, les services en gare, le service à bord des trains, les CE et CCE SNCF,

les établissements publics liés au ferroviaire et leurs filiales).

Ce 29 janvier n'est qu'un premier pas vers une mobilisation qui se veut la plus large possible et ce malgré le contexte délétère. « L'union sacrée » imposée par notre gouvernement ne doit pas servir de prétexte à la destruction de nos emplois, de nos libertés et de nos droits !

Si guerre il y a, c'est celle contre les inégalités, celle qui vise à défendre les opprimé(e)s (toujours plus nombreux-ses) victimes de ce système capitaliste !



Marche Mondiale des Femmes 2015 sera à Tours les 2, 3 et 4 juin

Tous les 5 ans, les féministes du monde entier s'unissent et marchent ensemble pour construire un Monde plus juste et plus égalitaire. **La MMF veut rompre avec le patriarcat, le capitalisme et le racisme** les 3 systèmes d'oppression qui contrôlent nos vies dans le monde entier.

Cette année, la MMF est partie du Kurdistan le 8 mars et se terminera à Lisbonne le 17 octobre. Un collectif auquel participe Sud Santé sociaux et Solidaires organise l'accueil de la caravane à la Gloriette début juin.

Si vous souhaitez participer à la préparation de ces journées, contactez nous !

Plus d'infos sur : facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

YES WE CANNE



Depuis plusieurs années, les 16 millions de retraité-es de ce pays, du secteur public comme du privé, constatent que leur situation ne cesse de se dégrader. Par dizaines de milliers, les 3 juin et 30 septembre, ils et elles ont montré leur colère et leur détermination à ne pas laisser se poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale.

La retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et le nombre d'années cotisées, corrigé de mesures de solidarité.

Inacceptable que 10 % des retraité-es vivent sous le seuil de pauvreté, que 7 % des retraité-es de 60 à 69 ans occupent un emploi en 2012, chiffre qui a doublé depuis 2006. La moitié y est contrainte par le montant insuffisant de sa pension.

Inacceptable, aucune revalorisation des pensions depuis le 1^{er} avril 2013 alors que le pouvoir d'achat des retraité-es baisse depuis des années du fait de l'augmentation constante des dépenses contraintes et des multiples mesures fiscales (CASA contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, disparition de la demi-part parent isolé, fiscalisation de la majoration pour 3 enfants, augmentation de la TVA, modification de l'assiette de la CSG, ...). Aujourd'hui trop de retraité-es, et particulièrement des femmes, sont en dessous du seuil de pauvreté, y compris avec une carrière complète. L'aggravation de la baisse du pouvoir d'achat des retraité-es ne résoudra en rien les difficultés financières des régimes de retraites.

Inacceptable que l'accès aux soins devienne de plus en plus difficile du fait du manque de médecins, des dépassements d'honoraires, du désengagement de la Sécurité Sociale provoquant l'augmentation du prix des complémentaires santé.

Dans l'immédiat, Solidaires revendique :

- ◇ Le retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions et retraites au 1^{er} janvier et le rattrapage des 30 mois sans revalorisation,
- ◇ l'indexation sur l'évolution des salaires,
- ◇ Le retour au droit à la retraite à 60 ans et à un départ anticipé pour les métiers pénibles ou insalubres,
- ◇ Le minimum de retraite équivalant au SMIC pour tout retraité ayant une carrière complète,
- ◇ Le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour tous les parents isolés ayant élevé un enfant et le retour à l'exonération fiscale des majorations familiales de pension pour les retraités ayant eu 3 enfants, sans attendre une véritable réforme fiscale qui garantisse l'égalité entre les citoyens tout en finançant les services publics.
- ◇ Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources,
- ◇ La prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale et donc la suppression de la CASA. Estimant insuffisante la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, ils revendiquent une augmen-

L'intersyndicale 37 des retraité-es CGT, CFTC, FGR-FP, UNSA, CFDT, FSU, Solidaires

organise une réunion publique le jeudi 15 avril 2015

à 18h au centre de vie du Sanitas

« le logement des retraités-e et personnes âgées »



- ◇ Le maintien à domicile,
- ◇ Les foyers logements,
- ◇ Les EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

A la poste: Le nouveau Cayenne

IL existe un centre courrier où il ne fait pas bon travailler. Là-bas le café pris debout devant la machine à café coûte 20 mn de pause à l'agent qui a le malheur d'en prendre un, ce temps est décompté de son dépassement horaire. Avec la mise en place de la nouvelle réorg, les facteurs ne rentrent jamais à l'heure soit 15h15, mais la plupart du temps leur fin de service se situe plutôt vers 16h et bien plus tard pour les rouleurs (remplaçants). Il est de bon ton dans ce bureau de ne pas noter trop de dépassements horaires si vous ne voulez pas vous faire taper sur les doigts.

Alors si vous dépassez de 3/4 h on vous retire 20 mn de pause même si votre café vous l'avez avalé en 3 mn. Il n'y a pas de petites économies.

Là-bas, il ne devait plus y avoir de tournées à découvert, il y en a tous les jours. Il ne fait pas bon d'être rouleux.

Là-bas il ne fait pas bon d'avoir des enfants en bas âge puisqu'il est impossible de les récupérer à la sortie de l'école alors que la boîte communique sur la conciliation de la vie privée et professionnelle.

Là-bas, si tu essaies de dire non, c'est une demande d'explication.

Là-bas si tu oses défendre ta mission de service public c'est une demande d'explication.

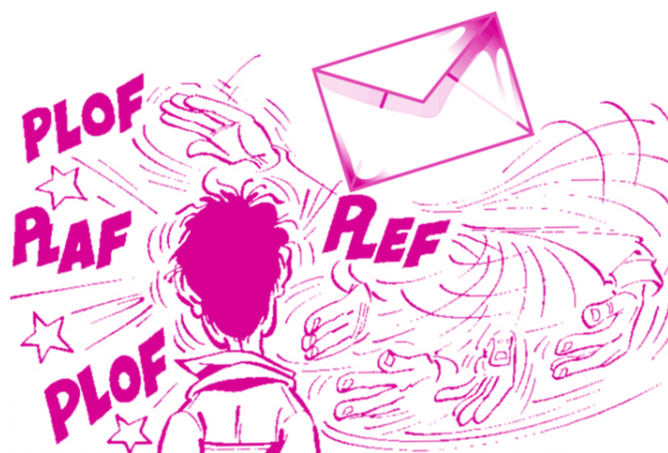
Parallèlement à cela, à l'Enseigne (guichets), il y a de l'argent pour financer des séminaires Banque Postale au thème médiéval avec déguisement pour tout le monde, il y a de l'argent pour le Plan d'Action Commercial spécial Directeurs d'Etablissement

au Vinci, il y a de l'argent pour le Plan d'action Commercial spécial agents, à Chambray les Tours, il y a des enveloppes spéciales Directeurs d'Etablissement pour chaque bureau et certainement d'autres enveloppes, plus conséquentes dont nous n'avons pas connaissance.

Il est quand même mal venu de voir des collègues au courrier souffrir tous les jours puisque la boîte leur a supprimé le droit de travailler correctement et sereinement dans des délais raisonnables et de voir l'opulence de certains. Qu'on arrête de dire que tout est un problème d'enveloppes ou de budget, pour l'instant courrier et enseigne, nous travaillons tous pour la Poste. Ce dont nous étions fiers, nous en avons honte aujourd'hui.

Il est insupportable de savoir que des collègues souffrent quotidiennement à cause de restrictions de budget alors que d'autres se palabrent en séminaires, en concert, petits fours, etc.

Là-bas ne se situe pas dans le Grand Nord Canadien mais dans le nord du département où la seule arme de la Directrice d'Etablissement est la répression.



AH, LES VACANCES !

Côté guichets, ça ne rigole pas avec les vacances : on nous demande, à la mi-décembre, de déposer nos reliquats de 2014 (jusque là, rien d'exceptionnel), puis, dans la foulée, de déposer nos jours de congés pour les vacances d'été 2015, puis, tant que l'on y est, de déposer le second tour, pour

l'automne 2015 jusqu'au 2 janvier 2016 !

Et pourquoi pas nous demander de caler dès aujourd'hui, nos vacances pour dans 5 ou 10 ans ? Il est vrai que, dans dix ans, restera-t-il encore un-e guichetier-e en fonction dans les bureaux de poste ? La boîte les aura sans doute mis en perpétuelles vacances d'ici là !

Agenda 2015 :

Conseils de solidaires 37 Ouverts à tous et toutes, RDV à 14h à la camusière :

Lundi 13 avril, Lundi 11 mai, Lundi 8 juin, Lundi 7 septembre, Lundi 12 octobre, Lundi 9 novembre, Lundi 14 décembre

Congrès départemental Solidaires 37 les 7 et 8 décembre: réservez ces dates!

D'année en année la situation se dégrade dans les collèges d'Indre-et-Loire, et la rentrée 2015 s'annonce dans la suite des précédentes, malgré une baisse annoncée des effectifs élèves.

L'année prochaine encore, le nombre d'heures d'enseignement va diminuer et cela bien plus vite que la baisse du nombre d'élèves. Dans le département il s'agit de plus de 700 heures d'enseignement qui disparaissent, soit l'équivalent de 40 postes. 20 postes sont directement supprimés dans les collèges.

La conséquence directe est une augmentation du nombre d'élèves par classe avec respectivement des seuils d'ouverture qui vont de 26 à 31 élèves par classe selon la catégorie de l'établissement.

A la rentrée 2015, c'est donc à un véritable bourrage de classes que nous assistons :

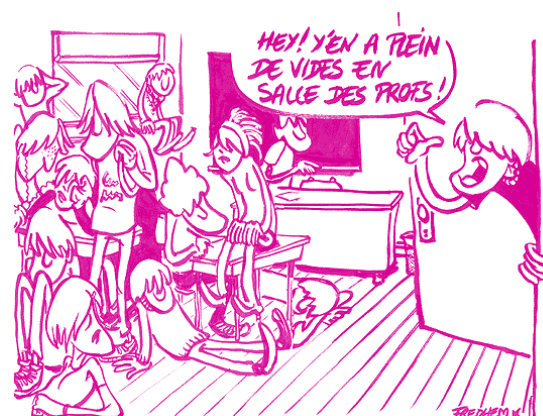
- plus de 53 % des classes de 6e auront plus de 25 élèves par classe (certaines dépassant les 29).
- 52 % des classes de 5e auront plus de 26,5 élèves par classe (avec certaines classes à 31 élèves)
- près de 40 % des classes de 4e avec plus de 26,5 élèves par classe
- 35 % des classes de 3e auront plus de 26,5 élèves.

A quoi il faut ajouter la volonté affichée de la Direction académique de mener des expérimentations d'inclusion d'élèves de SEG-PA dans les classes de 6e, et cela sans aucun moyen supplémentaire.

Les dramatiques événements du début du mois de janvier ont fait de l'Ecole le bras armé de la République contre les obscurantismes. Le ministère de l'Education nationale a annoncé une série de mesures.

Encore une fois, les dotations horaires montrent toute l'hypocrisie de ce discours.

**35 ÉLÈVES PAR CLASSES
ET IL MANQUE DES CHAÎSES ...**



CONTACTS SOLIDAIRES / SUD

SUD PTT Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22 sudsantesociaux37@gmail.com
SUD Education Tel : 02 47 85 11 15 sudeduc37@gmail.com
SUD Culture, SUD Protection sociale, SUD FPA, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SNUPFEN, SPAS-MET-météo, SUD rural, SUD Radio France, SUD industrie, SUD Travail, SUD Radiall, SUD Route, SUD Transport, SUD Nettoyage, SUD Saur

18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin

SOLIDAIRES SUD KEOLIS TOURS Avenue de Florence 37705 Saint Pierre des Corps sudkeolis@outlook.fr Tel:

06.76.15.68.98

**SUD Recherche EPST,
SUD Caisse d'épargne
SUD Rail**

Centre de recherche Inra, 37380 Nouzilly
Tel/Fax : 02.47.28.39.94
11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90
(FAX : 05.23.62)

**SUD Étudiants
SUD CAM**

3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
CRAM 1Bd Winston Churchill
Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42

**SUD Michelin
Solidaires Finances Publiques
SNJ**

B.P. 424 37304 Joué les Tours
40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex
Multimédia NR 232, Avenue de Grammont 37048 Tours

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37

Siège social :

18, rue de l'Oiselet

La Camusière

37550 Saint Avertin

Tel/Fax : 02.47.28.39.94

E-mail :

solidaires37@orange.fr

Site :

<http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :
Jean-Michel Surget